



# Vigne

**N°06**  
**10/05/2023**



### Animatrice filière

Marion POMPIER  
Chambre d'agriculture  
de la Corrèze  
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :  
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture  
de la Corrèze  
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :  
Marion POMPIER ou  
Karine BARRIERE  
Chambre d'agriculture  
de Nouvelle-Aquitaine,  
avec l'appui de Virginie VIGUES  
Chambre d'agriculture  
du Tarn

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Vigne /  
Edition Limousin N°06  
du 10/05/2023 »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- La pousse est toujours active – stade majoritaire « boutons floraux agglomérés ».

### Mildiou

- Le risque augmente sur l'ensemble des secteurs – contamination possible dès 3 mm dans la région de Branceilles.

### Oïdium

- Le stade de sensibilité est imminent pour toutes les parcelles.

### Black rot

- Les pluies annoncées pourraient engendrer des contaminations.

### Vers de la grappe

- Pas de piégeage cette semaine.

# Météo

- **Pour la période écoulée**

Comme prévu, la semaine dernière a été chaude et sèche. La dégradation orageuse du week-end et les pluies d'hier ont engendré des cumuls de 28 mm à Verneuil sur Vienne et 30,5 mm à Branceilles.

- **Pour les prochains jours**

	Date	Mer 10	Jeu 11	Ven 12	Sam 13	Dim 14
19	Température	8-17	8-17	8-19	9-20	10-19
	Pluie	2-5	4-9	1-9	2-3	5-4
87	Température	8-16	7-16	7-17	8-17	9-17
	Pluie	2-5	4-9	4-9	1-3	1-4

Toute la semaine s'annonce perturbée.

## Stades phénologiques

Tableau des stades phénologiques

Cépages	Inflorescences visibles	Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés
Pinot noir			
Gamay			
Chardonnay			
Chenin			
Sauv. blanc			
Merlot			
Cabernet franc			
Cabernet sauv.			

Code couleur : **Stade majoritaire** Stade présent

La pousse a été active au cours de la semaine dernière.



**Stade 12 : inflorescence visible** **Stade 15 : boutons floraux agglomérés** **Stade 17 : boutons floraux séparés**

Photos IFV, Vivalie, CA82 – stades selon échelle Eichhorn et Lorenz

## Mildiou (*Plasmopara viticola*)

### • Modélisation (Potentiel Système IFV)

**Situation au 9 mai** : la pression est faible à moyenne. Des contaminations **épidémiques** ont été modélisées à Branceilles les 6, 7 et 9 mai. A Verneuil, aucune contamination n'a été modélisée.

**Simulation du 10 au 17 mai** : la pression devrait rester faible à moyenne en fonction des secteurs. 25 mm cumulés sont nécessaires pour engendrer des contaminations **pré-épidémiques** à Verneuil. Alors qu'à Branceilles, 3 mm suffisent à engendrer des contaminations **épidémiques**.

#### Clés d'interprétation de Potentiel Système :

**Les contaminations pré-épidémiques** sont des épisodes de contaminations de faible ampleur et souvent non-identifiées au vignoble. A la différence **des contaminations épidémiques** qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, **les contaminations pré-épidémiques** sont généralement sans gravité.

Rappelons que les **contaminations épidémiques** ne sont possibles que lorsque **la masse des œufs d'hiver** atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

**Évaluation du risque** : des contaminations épidémiques ont été modélisées avec les pluies de ce week-end. De nouvelles contaminations pourraient se produire avec 3 mm sur le secteur de Branceilles. Soyez vigilants sur ce secteur compte-tenu de la pluviométrie annoncée pour l'ensemble de la semaine.

**Mesures prophylactiques** : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui sont d'autant de support pour des contaminations primaires.



**Techniques alternatives** : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

## Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation au vignoble

Aucun symptôme n'est détecté à ce jour.

Pour rappel, voici des photos de Black rot prises en 2022 (ci-dessous) :



Tache naissante (à gauche) et tache avec présence de pycnides (à droite) - Observation en 2022 sur TNT  
© MH MARTIGNE – CA33



**Évaluation du risque :** des contaminations peuvent avoir eu lieu lors des différents épisodes pluvieux du 13-14 avril, du 22-23 avril, du 6 et 9 mai. Elles seraient donc en cours de sortie ou encore en phase d'incubation. Surveillez les sorties de symptômes dans les jours qui viennent.

Un risque de contamination existe pour chaque pluie significative – Soyez vigilant !

**Mesures prophylactiques :** elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire.

Les rameaux porteurs de chancres et les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille et sortis de la parcelle.

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

### **Ne pas confondre**

A cette période, des symptômes de brûlure du feuillage liés à la dérive de produits dés herbants peuvent apparaître. Ces taches sont plutôt d'aspect chlorotique et se distinguent des contaminations de black rot par l'absence de liseré brun sur le pourtour de la tache. Afin de confirmer de manière formelle un symptôme de black rot, il faut attendre l'apparition des pycnides (petits points violets) à la surface des taches soit en laissant la feuille au champ, soit en la mettant en chambre humide.



**Taches de black-rot sur feuilles (*Ephytia*) vs Phytotoxicité d'épamprage chimique (CA81) vs Dégâts de dés herbant (CA82)**

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

## **Oïdium** (*Erysiphe necator*)

### • **Éléments de biologie**

**La floraison est la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.** Pour rappel, la durée d'incubation de cette maladie est longue et les contaminations sont généralement visibles, 3 semaines – 1 mois après la phase de contamination.

### • **Situation au vignoble**

Aucun symptôme n'est détecté.

**Évaluation du risque :** la période de sensibilité démarre dans la majeure partie des parcelles. Elle s'étale du stade « boutons floraux séparés » à « fermeture de la grappe ».



**Techniques alternatives :** l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

## Erinose (*Colomerus vitis*)



Symptômes d'erinose – Photo CA19

- **Élément de biologie**

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux.

- **Situation dans les parcelles**

Des symptômes sont visibles dans de nombreuses parcelles sur différents cépages.

**Évaluation du risque :** une dilution des symptômes est en cours avec la forte pousse des derniers jours.



**Techniques alternatives :** l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

 Consultez la fiche « [érinose](#) » du Guide de l'Observateur

## Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

- **Situation au vignoble**

Pas de piégeage cette semaine.

**Évaluation du risque :** dans tous les cas, à ce stade, aucune intervention ne se justifie, l'heure est toujours au suivi des vols et l'observation des pontes. C'est le niveau de dégâts en G1 qui permettra d'évaluer la pression et d'envisager une gestion ciblée sur la 2<sup>ème</sup> génération.



**Techniques alternatives :** dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...).

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Les relevés de pièges permettent de suivre la dynamique du vol des tordeuses. Ceci nous indiquera les périodes pour aller réaliser les observations sur le terrain (pontes, dégâts) qui permettront d'estimer le niveau pression de ce ravageur.



© INRA



© CTIFL



© A. KEREBEL-FREDON AQUITAINE



© INRA

[Eudémis : Fiche pratique INRA](#) [Eulia : Fiche pratique en ligne](#)

[Cnephasia sp](#)

[Cochylys : Fiche pratique INRA](#)

#### 👉 Attention à ne pas confondre l'Eudémis avec :

- **le papillon d'Eulia (Cf. photo 2)**, comme la chenille d'ailleurs, ressemble au papillon d'Eudémis mais il est plus massif. Eulia est une tordeuse jusque-là plutôt rare dans notre région mais qui est apparue de façon beaucoup plus notable en 2016.
- **Cnephasia sp (Cf. photo 3) qui est plus sur des tons grisâtres, et de plus grande taille (1 à 1,5 cm). Cette tordeuse n'est pas un ravageur de la vigne mais consomme diverses plantes de la bande enherbée**

## Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

### • Élément de biologie

Cet insecte est inféodé à la vigne et ne fait qu'un cycle de développement par an. Il ne cause pas de dégât direct sur la vigne mais il est le vecteur principal du phytoplasme de la Flavescence dorée.

A partir des éclosions des œufs d'hiver, qui commencent au début du mois de mai jusqu'à fin juillet, 5 stades larvaires se succèdent sur une période d'environ 50 jours. C'est au cours de cette phase que les larves peuvent acquérir le phytoplasme de la flavescence dorée en s'alimentant de la sève d'une vigne contaminée. Après un mois de latence, le phytoplasme s'est multiplié et a migré dans la salive de l'insecte qui devient infectieux pour toute sa vie et qui pourra transmettre le phytoplasme lors de chaque prise de nourriture. En revanche, le phytoplasme ne sera pas transmis à la descendance de l'insecte.

Cette cicadelle a pour principale caractéristique morphologique distinctive la présence de 2 taches noires sur l'extrémité de l'abdomen observables à tous les stades larvaires. Les larves mesurent de 1,5 à 5,5 mm, elles sont blanches à brunes avec l'âge et sont très vives (elles sautent dès qu'elles sont dérangées). Les adultes mesurent 5 à 6,5 mm et sont de couleur brune ocre.

### • Situation au vignoble

Les toutes premières larves ont été observées entre fin avril et début mai dans les vignobles voisins (Libourne, Cahors, Tarn).



Larve de cicadelle de la Flavescence dorée (*Scaphoideus titanus*)

© E. LAVEAU - CA33

## • Note nationale Biodiversité – Flore des bords des champs

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologie portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse en 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agrosystèmes. Consultez la, en cliquant sur l'image ci-dessous :



**Prochain BSV, le 16 mai**

**Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :** Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGÉ), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M. Roche) et les producteurs du groupe 30000 VITI CORRÈZE.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

***" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "***